Département du Doubs Arrondissement de Besançon Canton de Besançon V Envoyé en préfecture le 28/03/2025

Reçu en préfecture le 28/03/2025

Publié le



ASSOCIATION FONCIERE DE GENNES

CIATION EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CIERE DE DU BUREAU DE L'ASSOCIATION FONCIERE DE GENNES

Nombre de membres : En exercice : 9 Présents : 5 Votants : 6 Procurations : 1 Le vingt-huit mars deux mille vingt-cinq, à 10 heures et 30 minutes, les membres du Bureau de l'Association Foncière, convoqués légalement, se sont réunis à la salle du Conseil municipal de la Commune de Gennes, sous la présidence de Monsieur Jean Simondon, président de l'Association Foncière

Etaient présents : BEAUD Jean, CHOUFFE Jean-Claude, DACH Roger, HUGOT Jean-Pierre,

SIMONDON Jean

<u>Date de convocation</u>: 7 mars 2025

Excusés: GENILLOUX Philippe, GENILLOUX Jean-Pierre, DDT du Doubs

Procurations: GENILLOUX Philippe à CHOUFFE Jean-Claude

<u>Date d'affichage</u>: 31 mars 2025

Absents: HIRCHI Céline, JANNIN Jean-François,

Secrétaire : Jean-Pierre HUGOT

Délibération AFR 250304 : Budget primitif 2025

Sur présentation du président et après examen, le Bureau de l'Association foncière, à l'unanimité, adopte le budget primitif 2025 présenté ci-dessous

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	3 074,36 €	9 068,88 €
Investissement	931,20€	2 001,60 €

Le Président Jean SIMONDON

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits. Acte rendu exécutoire par transmission en Préfecture